

Département de l'Essonne
 Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

DELIBERATION

NOMENCLATURE PREFECTURE : **4.1 PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA FPT**
OBJET : **MISE A JOUR DU TABLEAU DES GRADES ET DES EMPLOIS**

Total :	56	L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le huit janvier, s'est assemblé au SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel à Montgeron (91230) sous la Présidence de François DUROVRAY.
Présents :	43	Gabin ABENA ; Eric ADAM ; Damien ALLOUCH ; Monique BAILLOT ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Christophe CARRERE ; Thomas CHAZAL ; Céline CIEPLINSKI ; Olivier CLODONG ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; Dominique DEVERNOIS ; Valérie DOLLFUS ; Sylvie DONCARLI ; François DUROVRAY ; Jocelyne FALCONNIER ; Christian FERRIER ; Annie FONTGARNAND ; Bruno GALLIER ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; Joël GRUERE ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Colette KOEBERLE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Jean-Claude LE ROUX ; Muriel MOISSON ; Françoise NICOLAS ; Christina PEDRI ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Valérie RAGOT ; Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM ; Laurent ROUSSET ; Aly SALL ; Fouad SARI
Représentés :	04	Eric BASSET représenté par Céline CIEPLINSKI ; Marie Hélène EUVRARD représentée par Bruno GALLIER ; François GUIGNARD représenté par Christophe CARRERE ; Georges PUJALS représenté par Arnaud DEGEN
Absents :	09	Thierry BATTESTI ; Sylvie CARILLON ; Benjamin DONEKOGLU ; Nicolas DUPONT-AIGNAN ; Sandrine LAMIRE ; Constant LEKIBY ; Jérôme MEUNIER, Pascal ODOT ; Régis PHILIPPE

2026-006

SECRETAIRE DE SEANCE
 Arnaud DEGEN

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, siège au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en tête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Téleréflecteur citoyens www.telerecours.fr)
 Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déferlée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte à la date du 29/01/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

DELIBERATION

2026-006	MISE A JOUR DU TABLEAU DES GRADES ET DES EMPLOIS
----------	--

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L 5211-1, L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2019-PREF-DRCL-410 du 25 octobre 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020,

VU l'article L 5211-13-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L311-1 et L332-8 à 10,

VU l'avis émis par le Comité Social Territorial en sa séance du 19 janvier 2026,

CONSIDERANT qu'il convient de prévoir qu'un certain nombre d'emplois sont susceptibles d'être occupés par des agents contractuels recrutés sur le fondement de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, lorsque la nature des fonctions afférentes à l'emploi et/ou les besoins de service ne permettent pas d'être satisfaits par les voies statutaires de recrutement de droit commun,

Le Bureau communautaire consulté,

La Commission Finances, Personnel, Moyens généraux, Mutualisation des services entendue,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes exprimés,
4 voix s'abstenant (C. CIEPLINSKI, E. BASSET (pouvoir à C. CIEPLINKI), C. CARRERE,
F. GUIGNARD (pour à c. CARRERE))**

Article 1^{er} : APPROUVE les modifications du tableau des grades et emplois telles qu'elles figurent sur le document récapitulatif ci-après.

Article 2 : APPROUVE l'évolution des modalités de création ou de transformation des emplois concernés, en prévoyant que ces emplois permanents peuvent être occupés par des agents contractuels conformément aux dispositions des articles L332-8 à L332-10 du Code Général de la Fonction Publique.

Article 3 : DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

Fait et décidé, les jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme,

Catégorie hiérarchique de l'emploi	Emploi / Fonction	Service	Cadre d'emplois/grade	Emploi actuellement occupé sur le fondement de l'art. L311-1 CGFP	Prévue par l'art. L332-8 CGFP
C	Conseiller/ère numérique	Mission inclusion numérique	Adjoint territorial d'animation de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
C	Agent/e développt social et local	Centre Social des Bergeries	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
C	Agent/e d'accueil	CRD	Adjoint administratif territorial	L332-14	L332-8-2°
C	Animateur/trice ludothèque et Direction ACM	Centre social Aimé Césaire	Adjoint territorial d'animation	L332-14	L332-8-2°
C	Ecrivain/e public	Politique de la ville	Adjoint territorial animation	L332-14	L332-8-2°
C	Animateur/trice EJIO	EJIO	Adjoint territorial animation	L332-14	L332-8-2°
C	Agent/e de bibliothèque	Médiathèque de Montgeron	Adjoint du patrimoine	L332-14	L332-8-2°
C	Assistant/e administrative	Pole adm et fin culture et sports	Adjoint administratif territorial	L332-14	L332-8-2°
C	Agent/e d'entretien	Entretien-logistique	Adjoint technique territorial	L332-14	L332-8-2°
C	Agent/e d'entretien	Entretien-logistique	Adjoint technique territorial	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de violoncelle	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-8-5	L332-8-5
B	Professeur/e flûte à bec	Conservatoire de Vigneux-sur-Seine	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-8-5	L332-8-5
B	Professeur/e piano musiques actuelles	Conservatoire de Vigneux-sur-Seine	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-8-5	L332-8-5
B	Professeur/e danse classique	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e danse classique	CRD	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de cor	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°

			classe		
B	Professeur/e de théâtre	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de guitare électrique	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e guitare basse, rythme et harmonie	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e chant lyrique	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de guitare électrique	CRD	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e violon - orchestre à cordes	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de Piano	CRD	Assistant d'enseignement artistique	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de Danse contemporaine	CRD	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e guitare basse et contrebasse	Conservatoire de Montgeron	Assistant d'enseignement artistique	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de violon	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de FM	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-14	L332-8-2°
B	Maître-Nageur Sauveteur	Piscine de Brunoy	Educateur des activités physiques et sportives	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de saxophone	Conservatoire de Vigneux-sur-Seine	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-8-5	L332-8-5
B	Référent/e parentalité	Centre social Aimé Césaire	Adjoint territorial d'animation	L332-14	L332-8-2°
B	Professeur/e de théâtre	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	L332-8-5	L332-8-5

Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

S²L^oW
Publié le L332-8-5
ID : 091-200058477-20260127-DCC2026_006-DE

B	Professeur/e percussions et batterie	Conservatoire de Draveil	Assistant d'enseignement artistique	L332-8-5	
B	Technicien/ne réseau informatique	DSI	Technicien	L332-8	L332-8-2°
A	Professeur/e AFCMD	CRD	Professeur d'enseignement artistique hors classe	L332-14	L332-8-2°
A	Directeur/trice du Patrimoine et de la Performance énergétique (DGADT)	Direction du Patrimoine et de la Performance énergétique (DGADT)	Ingénieur / Ingénieur principal	L332-14	L332-8-2°

#signature#